

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 11482
Numéro SIREN : 819 775 305
Nom ou dénomination : ELA SAINT OUEN

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2021 sous le numéro de dépôt 30213



CABINET BELAYACHI

**EXPERTISE COMPTABLE - COMMISSARIAT AUX COMPTES - AUDIT
CONSEILS ET FORMATION**

Tel : 01 44 56 00 50 - Fax : 01 44 56 00 51 - Mail : contact@cabinet-belayachi.fr

« ELA Saint Ouen »

Société A Responsabilité Limitée au capital de 10 000 €

Siège social : 141, Avenue de Saint Ouen – 75017 Paris

RCS Paris : 819 775 305

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES**

***ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.223-43 ET L.224-3
DU CODE DE COMMERCE***



CABINET BELAYACHI

**EXPERTISE COMPTABLE - COMMISSARIAT AUX COMPTES - AUDIT
CONSEILS ET FORMATION**

Tel : 01 44 56 00 50 - Fax : 01 44 56 00 51 - Mail : contact@cabinet-belayachi.fr

Messieurs les Associés,

En exécution des missions de commissaire à la transformation, qui m'ont été confiées en application des articles L.224-3 et L.223-43 du code de commerce, par décision unanime des associés en date du 05 novembre 2020, je vous présente mon rapport sur la transformation de votre société, la Société A Responsabilité Limitée « ELA Saint Ouen », en société par actions simplifiée, afin de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers et de me prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social .

J'ai effectué mes travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de mon rapport.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Je n'ai relevé aucun avantage particulier.

Dans le cadre de la transformation envisagée et sur la base de mes travaux, la situation de votre société telle qu'elle est analysée ci-dessus n'appelle pas d'observation de ma part, en particulier au regard de la continuité de l'exploitation.

En conséquence, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social

Fait à Paris, le 09 décembre 2020

Le Commissaire à la transformation

Hassan BELAYACHI


Cabinet BELAYACHI
EURL au capital de 240 000 €
Expertise comptable / Commissariat aux comptes
12 Rue du Port Mahon - 75002 PARIS
Tel : 01 44 56 00 50 - Fax : 01 44 56 00 51
E-mail : cabinetbelayachi@yahoo.fr
RCS PARIS - SIRET 418 461 653 00010 - APE 741C